

SESSIONS PERMIS DE CHASSER 2022

Comme suite à votre demande d'inscription à l'examen du permis de chasser, vous trouverez ci-joint l'imprimé officiel (**imprimé également disponible sur notre site www.fdc43.chasseauvergnerhonealpes.com**).

Si vous souhaitez confirmer votre inscription, vous voudrez bien nous retourner l'imprimé rouge dûment complété sans omettre de le **signer** et d'y joindre **tous** les documents demandés.

Après réception de votre **dossier complet**, vous serez convoqué par nos soins aux séances de préparation théorique et pratique obligatoires pour accéder aux épreuves.

Attention, si vous souhaitez solliciter une **autorisation de chasser accompagné**, il convient de nous contacter avant toute autre démarche.

Planning prévisionnel 2022 et fournitures disponibles :

(Vous pouvez **choisir vos dates uniquement** pour la formation théorique et la formation pratique dans la limite des places disponibles).

Entourer les dates souhaitées	Formation théorique (demi-journée)	Formation pratique (une journée)	Examen unique (pratique et théorique)
PREMIERE SESSION (Inscription* avant le 1 février 2022) (candidat né avant le <u>10/03/2007</u>)	Mercredi 16 février	Lundi 21 février Mardi 22 février Mercredi 23 février Jeudi 24 février	Jeudi 10 mars Vendredi 11 mars Lundi 21 mars Mardi 22 mars Mercredi 23 mars Jeudi 24 mars Vendredi 25 mars
DEUXIEME SESSION (Inscription* avant le 27 avril 2022) (candidat né avant le <u>30/05/2007</u>)	Mercredi 18 mai	Vendredi 20 mai Lundi 23 mai Mardi 24 mai Mercredi 25 mai	Lundi 30 mai Mardi 31 mai Mercredi 1 juin Jeudi 2 juin Vendredi 3 juin
TROISIEME SESSION (Inscription* avant le 01 juillet 2022) (candidat né avant le <u>01/08/2007</u>)	Mercredi 20 juillet	Lundi 25 juillet Mardi 26 juillet Mercredi 27 juillet Jeudi 28 juillet	Lundi 1 août Mardi 2 août Mercredi 3 août Jeudi 4 août Vendredi 5 août
JOURNEES DE FORMATION CHASSE ACCOMPAGNEE	Vendredi 29 juillet – Vendredi 26 août		

* **dossier complet reçu à la F.D.C.**

Ce planning est susceptible d'être modifié en fonction des impératifs de service ou du nombre de candidats tant au niveau de la Fédération des Chasseurs que de l'Office Français de la Biodiversité et suivant les consignes sanitaires du moment face au COVID 19.

La formation théorique (demi-journée) a lieu au Siège Social de la Fédération, 4 rue des Artisans – VALS-PRES-LE PUY de : 9 h à 12 h 30 ou de 14 h à 17 h 30.

La formation pratique au Centre de Formation Cynégétique de Lavaux à Paulhaguet de 9h à 12h et de 14 h à 17 h.

L'examen se déroulera au Centre de Formation Cynégétique de Lavaux à Paulhaguet.

Article	PRIX	Frais d'envoi 2022	Frais d'envoi multiples
Manuel	12.00 €	6.74 €	Manuel + 1DVD 6.74 €
DVD – Théorie	20.00 €	2.77 €	

Si vous êtes intéressé par l'un de ces articles, vous devez joindre un chèque libellé à l'ordre de la **Fédération des Chasseurs** correspondant au montant (prix + frais d'envoi) afin que nous puissions vous le faire parvenir par retour de courrier.